



JEAN-JACQUES
FOUCHÉ

Oradour

LIANA LEVI  piccolo

Extrait de la publication

Prologue

Oradour-sur-Glane, 16 juillet 1999 : une inauguration

Une brume épaisse enveloppe le paysage de la vallée de la Glane depuis le lever du jour. Habituellement celle-ci annonce le grand beau temps, mais en ce début de matinée elle inquiète quelque peu tous ceux qui s'affairent aux derniers préparatifs de la manifestation, à l'accueil des invités et à la sécurité. L'avion du président de la République sera-t-il à l'heure ? Il est annoncé avec un léger retard. Jacques Chirac, élu président en 1995, vient à Oradour pour inaugurer le Centre de la mémoire. « Le matin du 10 juin, le temps était nuageux, un peu couvert ; après... », se souvient un des derniers rescapés du massacre.

De l'événement, du massacre lui-même, il reste une trace tangible : les ruines du « village martyr » détruit le 10 juin 1944 par une unité de Waffen SS. Ces ruines sont conservées par les services de l'État et classées Monument historique national.

À proximité des ruines, d'autres éléments les environnent comme autant de signes accumulés : un nouveau bourg construit entre 1947 et 1953, une crypte dite « Monument de l'État » reconstruite depuis 1974 en reliquaire, le monument de l'Association des familles appelé le « Tombeau des martyrs », la sculpture de Fenosa *Aux martyrs d'Oradour*. Le nouvel équipement, dénommé Centre de la mémoire, est destiné à accueillir et à informer les visiteurs. Il constituera la porte d'accès du monument historique. Oradour est un « lieu de mémoire ». C'est aussi un référent.

À la différence d'autres noms symboliques de l'histoire des guerres du xx^e siècle en France – Verdun, Drancy... –, celui d'Oradour ne représente pas seulement un lieu de mémoire. Un « Oradour » désigne un massacre de population civile sans défense par une force militarisée. Le nom propre est devenu nom commun. La Seconde Guerre mondiale terminée, lorsque d'autres massacres seront connus, le nom d'Oradour en deviendra la référence. « Il y avait les Oradour que l'on découvrait¹ », écrit Pierre Nora dans une présentation historique de l'année 1945.

Les guerres de décolonisation, les crises internationales, les conflits intérieurs des États seront à l'origine de « nombreux Oradour ». L'impuissance ou l'indignation face à la répétition de meurtres collectifs entraîneront l'invocation constante de cette référence². Cette exemplarité justifie la présence du président de la République à la cérémonie. À la suite de Vincent Auriol, Charles de Gaulle et François Mitterrand, Jacques Chirac est, en 1999, le quatrième président à venir à Oradour en un peu plus de cinquante ans.

La brume se dissipe progressivement pour laisser place au soleil. Une belle journée pour le public et les invités parmi lesquels se trouvent des parlementaires et des élus locaux de la Haute-Vienne, du Limousin mais aussi de l'ensemble de la France. Ils sont représentatifs de l'éventail politique, à l'exception de l'extrême droite. La présence du Front national (celui de Le Pen), héritier de Vichy et avocat des anciens nazis, n'est pas envisageable. À cette exception près, Oradour transcende les clivages politiques.

C'est par les « ruines » – la population locale désigne ainsi l'ancien village – que le président de la République commence sa visite. Il y est accueilli par la communauté d'Oradour³ : le conseil d'administration de l'Association nationale des familles des martyrs (en abrégé local « Les familles ») et le conseil

municipal. Puis, accompagné du président de l'Association – un survivant du massacre –, du maire de la commune, de la ministre de la Culture et de la Communication – Catherine Trautmann, élue d'Alsace – et des parlementaires du département, il parcourt les rues du village. C'est une visite qualifiée de « privée » et, comme tous les visiteurs, il s'arrête à l'église où périrent près de quatre cents femmes et enfants, puis devant les granges et garages où furent fusillés près de deux cents hommes. Il longe, sans y pénétrer, le monument de l'État – le reliquaire où sont conservés des objets calcinés – pour aller se recueillir et déposer une gerbe au Tombeau des martyrs, édifié par l'Association dans le cimetière communal en dehors du périmètre dévolu au monument historique. Le président de la République respecte un protocole fixé et admis depuis plusieurs décennies, celui qu'accomplissent les visiteurs, inconnus ou prestigieux – par exemple les membres du corps préfectoral un jour de prise de fonction dans le département. Ce protocole, prescrit par les autorités locales à l'intérieur d'une enceinte de l'État, accrédite un statut d'exception. Ensuite le président se rend au Centre de la mémoire, précédé d'un groupe d'enfants.

La présentation de l'équipement est rapide et celle de l'exposition permanente minutée. Ayant assuré le travail de recherche historique et le commissariat de cette exposition, j'ai la charge de la commenter. La visite est écourtée, à mi-parcours, par le chef de cabinet de l'Élysée, et l'exposition temporaire délaissée. Le président est attendu par les invités et le public sur le parvis où il dévoile la plaque d'inauguration et prononce un discours.

Le service de la présidence a délimité l'espace, installé un dais qui laisse apparaître les ruines en fond de décor, fourni la sonorisation pour un discours présidentiel dont la chaîne de télévision TF1 s'est assuré l'exclusivité. Le rendez-vous des informations de 13 heures est impératif. Le président de la

République exprime sa compassion pour les victimes et leurs familles : « Oradour meurtri, avec sa blessure toujours béante, renvoie chacun à sa conscience. » Il aborde ensuite la question générale des massacres et de leur répétition. En prenant des exemples dans l'actualité des dernières années, il cite, parmi d'autres, les massacres de Sabra et Chatila au Liban, de Kibuye au Rwanda, de Srebrenica en Bosnie, d'un village au Kosovo... Ces noms, qu'ont-ils en commun ? Des victimes certainement ; mais aussi des responsables et des coupables : « Tous les martyrs nous rappellent que la barbarie est de tous les pays et de tous les temps. » La barbarie serait-elle une constante de la nature humaine ? Cette représentation de la barbarie expliquerait-elle tous les massacres ? Ou bien ne faudrait-il pas chercher ailleurs les causes de ces drames, et par exemple dans les circonstances politiques qui peuvent en être à l'origine ? Les massacres seraient-ils dans l'ordre d'une nature humaine défaillante ou ressortiraient-ils d'une culture de la violence ?

Le président affirme sa conviction que l'éthique⁴ permettra de dépasser les drames : « Le XXI^e siècle, tirant toutes les leçons du passé, sera le siècle de l'éthique. Je l'espère et je le crois. » La vigilance dans la défense des Droits de l'homme permettra de surmonter la répétition des massacres. D'où l'utilité des « temples du souvenir qui montrent ce que peut inventer l'être humain quand il est en proie au fanatisme, au rejet de l'autre, aux forces de haine et de mort ». Son discours terminé, les livres d'or signés, le président se livre au plaisir partagé d'un bain de foule.

L'inauguration du Centre de la mémoire d'Oradour, pour les élus départementaux qui en ont assumé la réalisation comme pour le président, est une opération de communication. La Haute-Vienne, en Limousin, est un bastion de la gauche socialiste et communiste. La venue de Jacques Chirac – élu en 1995 contre Lionel Jospin devenu Premier ministre à la suite de la

dissolution et des élections législatives anticipées de 1997 – pour inaugurer un équipement du conseil général n'avait pas provoqué l'enthousiasme de la majorité départementale, socialiste. Pour la communauté d'Oradour, qui refusait par avance toute présence étrangère, en particulier une éventuelle présence allemande, seul le président de la République avait l'autorité nécessaire pour inaugurer le nouvel équipement. Si le Premier ministre souhaitait accompagner le chef de l'État, il serait évidemment le bienvenu. Mais il ne viendra pas.

C'est la présidence de la République qui a fixé la date du 16 juillet⁵. Elle n'était pas négociable. Dans la chronologie de la France de Vichy occupée par les nazis, la référence est importante : c'est la date anniversaire de la rafle des Juifs du 16 juillet 1942 à Paris, dite « rafle du Vel' d'Hiv' », « symbole de la complicité de Vichy dans le génocide⁶ », et journée choisie pour commémorer les victimes de la Shoah. Cette coïncidence et la confusion possible des symboliques n'influent pas sur la cérémonie à Oradour : aucun discours n'y fait allusion.

Ce jour-là, le Premier ministre et son épouse, la philosophe Sylviane Agacinski, effectuent une visite familiale privée au camp d'Auschwitz. La presse nationale et internationale rapprochera les démarches des deux chefs de l'exécutif à Auschwitz et à Oradour, noms souvent associés pour symboliser les horreurs nazies.

La mémoire du massacre s'est inscrite, dès juin 1944, dans des stratégies politiques conflictuelles. L'inauguration du Centre de la mémoire, cinquante-cinq ans après le drame, ne déroge pas à la pratique d'instrumentalisation politique. Le déroulement de la cérémonie, par les contraintes particulières et précises auxquelles elle fut soumise, témoigne de la permanence du deuil à Oradour où la blessure n'est pas refermée. Aussi parle-t-on généralement du « massacre d'Oradour », le « de » annonçant une signification forte, contenue dans la

forme grammaticale, où le nom propre devient le complément du nom commun. Un « massacre », avant de signifier la mise à mort, ou la curée en vénerie, désigne une « boucherie », et massacrer est l'action de tuer avec acharnement une ou plusieurs victimes sans défense ; le complément indique alors autant la localisation que la possession. Oradour et massacre sont indissociablement liés. L'association des deux noms exprime la spécificité du malheur des victimes et la reconnaissance qui leur est due en identifiant l'événement à son lieu. Dans le village, les plus anciens parlent du « coup » d'Oradour pour désigner ce qui a fauché des vies et interrompu la continuité du temps.